DÉCEMBRE 2009

Le Châtelleraudais

MAGAZINE D'INFORMATIONS MENSUEL DE LA VILLE DE CHÂTELLERAULT

Du 12 décembre au 3 janvier 2010

GrandOptical

LUNETTE
PUR METAL
99€* LA MONTURE
JUSQU'AU 30 JANVIER

*Offre valable du 30 novembre 2009 au 30 janvier 2010 dans l'ensemble des magasins GrandOptical sur la sélection de montures ROLLART. Prix de vente conseillé sur la monture hors verres correcteurs. Offre non cumulable avec d'autres offres commerciales y compris pour les porteurs d'une carte Grand'Avantage.

C. Cial Leclerc - Châtellerault
Tél. 05 49 20 15 80

Jean-Louis Lambert
Joaillier - Fabricant

Noël 2009

Des bijoux pour séduire

Clio blue PARIS

Horlogerie - Bijouterie - Joaillerie
8 place Dupleix (Place du marché)
Châtellerault - 05 49 21 12 79

05.49.93.16.54 | www.bustac.com

tac
GROUPE Keolis

Les TAC desservent les communes de la Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais

PAYS CHÂTELLERAUDAIS
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Magie de Noël

L'an dernier, en pleine crise financière, une chose m'a beaucoup impressionné : un peu de glace et des patins, des commerçants, de joyeux chahuteurs (les bigophoneux), et Châtellerault était en fête.

Les châtelleraudais sont venus très nombreux l'an dernier chausser les patins malgré les difficultés économiques.
Et je pense que c'est une des solutions. Ne pas se laisser gagner par le marasme !

Cette année, nous avons donc ajouté quelques animations : des poneys et calèches, un sapin de noël place Émile Zola, des vendeurs de marrons, des chanteurs improvisés, des illuminations supplémentaires… et des moments réservés pour les plus petits !
Brian Joubert nous fait également la joie de nous rendre visite !

Mais la magie, c'est toujours de se retrouver nombreux autour de ces animations pour partager un bon moment. Merci à tous et bonnes fêtes !

Jean Pierre Abelin

Mensuel d'informations de la Ville de Châtellerault - Hôtel de Ville - BP 619 - 78, boulevard Blossac - 86106 Châtellerault Cedex - Email : le-chatelleraudais@ville-chatellerault.fr
Directeur de la publication : Jean-Pierre Abelin - **Réalisation :** Service communication - Stéphanie Predot, directrice - **Rédacteur en chef :** Francis Martin - **Rédaction :** Francis Martin, Patrick Sitaud, Jean-Sébastien Thomas
Photos : Gérard Barrin - **Régie publicitaire :** Agence ABCD éditions - 03 24 32 79 29 - **Impression :** Mégatop - Naintré - **Conception :** Agence Chat Noir - 05 49 21 05 02 - Châtellerault

Audrey Réveillard et Karen Gendron,
commerçantes non sédentaires

Audrey Réveillard

Karen Gendron

Le sens du commerce au naturel !

Karen Gendron et Audrey Réveillard ont créé leur entreprise commerciale il y a quelques mois. Karen vend des bougies et objets cadeaux en bois (**L'il'O'Kdo**). Audrey propose des produits de beauté naturels du Maroc (**Eau naturelle**). Devenues des habituées des marchés du Châtelleraudais, et également des amies, elles seront au marché de Noël, esplanade François Mitterrand.

>>> Le Châtelleraudais : Comment vous est venue l'idée de créer vos entreprises ?

>>> Karen Gendron :

Arrivée de Bretagne et installée à Châtellerault, j'ai tout de suite eu envie de créer mon entreprise. Je voulais vendre des produits de qualité, comme les bougies parfumées, des objets qui peuvent être de beaux cadeaux inhabituels.

>>> Audrey Réveillard :

J'étais réceptionniste à Paris mais je voulais aussi créer ma boîte ! J'ai voulu immédiatement franchir le cap. J'ai découvert les produits de beauté marocains. Ils m'ont tout de suite plu : leur qualité, le fait qu'ils soient naturels… Ils sont également relaxants, ce qui est très tendance. Nous avons toutes les deux le statut de micro-entreprise.

>>> Le Châtelleraudais :

Pourquoi avoir choisi de faire les marchés ?

>>> Karen Gendron et Audrey Réveillard :

C'est une ambiance particulière, très chaleureuse et conviviale, difficile à retrouver dans le commerce sédentaire. C'est une vraie communauté entre les commerçants. Par exemple, à nos débuts, les commerçants des stands voisins nous ont aidées, nous donnaient des conseils. Il existe sur les marché une vraie fraternité qui nous plaît beaucoup.

Nous sommes présentes sur les marchés d'Ozon, de Châteauneuf ainsi que dans des communes rurales comme Colombiers cet été.

>>> Le Châtelleraudais : Et au bout de ces premiers mois, comment va votre petite entreprise ?

>>> Karen Gendron et Audrey Réveillard :

Nous pensons que maintenant, la crise est plutôt derrière nous. Cela se voit dans les chiffres d'affaires des derniers mois, et nous avons la passion de ce que nous faisons... Même si nous ne parvenons pas encore à nous dégager de vrais salaires, nous allons y parvenir et nous avons aussi lancé notre site Internet. Nous vendons nos produits à des prix abordables par tous et nous avons déjà une vraie clientèle fidélisée. Tout l'espoir est devant nous !

Propos recueillis par Francis Martin

Sites internet :
www.lilokdo.fr
www.eaunaturelle.fr

flash

Premier "permis cycliste" pour les élèves de Targé

Pour la première fois, des élèves d'une école de Châtellerault ont passé le permis cycliste. Ces 23 enfants de CM1 et CM2 sont élèves à l'école élémentaire de Targé. *« Ils ont répondu à une vingtaine de questions,* explique Christian Delcel, le directeur. *Certains ont du passé une petite épreuve de rattrapage mais tous l'ont eu au final ».* Le permis leur a été remis par Anne Florence Bourat, adjointe à l'éducation, en présence de l'inspectrice d'académie, Jocelyne Dejoux, le 22 octobre, à l'école Littré-Lakanal.

Nouvelle permanence pour les proches des handicapés psychiques

Les familles des personnes atteintes de handicaps psychiques sont souvent désemparées. Une nouvelle permanence d'accueil réalisée avec l'Union nationale des amis des familles des handicapés psychiques aura lieu une fois par mois.

Les prochaines réunions ont lieu le 15 décembre et le 13 janvier. Elles seront assurées par Mme Martine Bau, ancienne infirmière en pédopsychiatrie.

Mercredi 15 décembre, 16h à 18h, à l'école Paul Bert, 50 rue Rasseteau.

Contact : **06 72 38 73 81**

"350" : une action pour sensibiliser à la diminution du CO2

À l'initiative d'un groupe sensibilisé à l'environnement, une banderole "350 ppm" a été exposée sur les cheminées de la Manu, le 24 octobre dernier, dans le cadre d'une journée mondiale. "350 ppm" le nombre de parties de CO2 auxquelles il faudrait parvenir afin de rompre le réchauffement climatique. *« Les pays déshérités sont les plus menacés par le changement du climat,* explique Jacqueline Capell, membre du groupe. *Nous avons choisi la Manu car c'est un symbole fort de la révolution industrielle. »* Évelyne Azihari, adjointe chargée du développement durable est venue soutenir ces bénévoles actifs.

PUZZLE HISTOIRE À DEUX MAINS

Un projet intergénérationnel

Initié en 2008 par Florence Groux et Malika Berry, le projet de puzzle intergénérationnel joue les prolongations cette année. À la clé, un puzzle de 480 pièces conçu par des Châtelleraudais de 7 à 77 ans.

Intitulée "Puzzle histoire à deux mains", cette initiative, née en 2008, promet une édition 2009 pleine de relief ! « *Le projet se fait en partenariat avec les structures sociales et culturelles locales,* indique Malika Berry. *Pour symboliser les châtelleraudais, le député-maire, Jean-Pierre Abelin a participé en apposant son empreinte sur une des pièces du puzzle. Le puzzle a pris de l'ampleur. Il est composé de 30 morceaux d'un mètre carré, composés de 16 pièces chacun, soit 480 pièces au total.* »

Créateur de lien social

La confection de cette œuvre s'est échelonnée depuis septembre 2008. Des échanges intergénérationnels ont permis un travail collectif. Les aînés se sont rendus dans une crèche pour poser ensemble leurs mains sur les morceaux de puzzle. Ces empreintes peintes, découpées, collées, écrites ou dessinées, ont décoré les pièces en bois prédécoupées pour former le puzzle.

Ces petites œuvres ont été exposées dans les structures participant au projet lors de la "semaine Bleue". Les 27 et 28 octobre, les partenaires (1) ont admiré le puzzle assemblé, salle de la Gornière. **Il sera également visible salle de la Redoute, du 6 au 12 janvier prochains.**

« *L'objectif principal de cet événement est de créer du lien social entre les habitants de Châtellerault, sans ségrégation, pour vivre et construire ensemble le territoire d'aujourd'hui et de demain* » conclut Malika Berry.

(1) Service éducation de la Ville, service animation-gérontologie du CCAS, École d'arts plastiques, maisons de quartier, maison médicale de l'hôpital, maisons de retraite, équipe de prévention du Conseil général, maison de la solidarité sud.

INSTITUT DES ARTS GRAPHIQUES

Ascendance : ouverture de la première session en novembre

Antran accueille un nouvel institut. Son objectif : se former aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Il y a encore quelques années, ces métiers liés aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) étaient ceux de demain. Aujourd'hui, ils sont indispensables. Aucune entreprise ne peut se passer d'infographiste ou de web master. Ce constat a poussé Jean-Claude André à créer, en septembre dernier, la société Ascendance, Institut des arts graphiques.

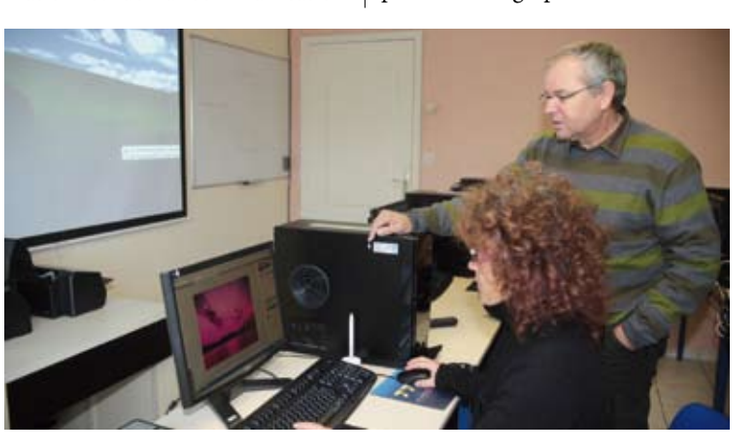

Les stagiaires ont le choix entre 3 métiers*. Chaque classe accueille entre 6 et 8 personnes. Tout le matériel (PC, logiciels, scanner…) est fourni. Si des formations courtes de 2 jours sont dispensées, la plupart durent 8 mois. « *Les stagiaires passeront 6 mois à l'institut et 2 mois en entreprise. Ces métiers sont recherchés. Il y a plus d'offres que de demandes. Lorsque je faisais des formations en Rhône-Alpes, près de 70 % de nos stagiaires repartaient avec un contrat de travail* », insiste le directeur de l'établissement.

La première promotion, web designer, commence le 16 novembre. L'institut n'a pas vocation à rayonner uniquement sur le Pays châtelleraudais. Des candidats de la région parisienne ou du Calvados ont postulé pour suivre cet enseignement. Par ailleurs, à l'issue de cette formation, les stagiaires sont amenés à aller travailler aux quatre coins de la France.

* Infographiste metteur en page, infographiste web designer, web master et développeur

SPORT : CSAD-C - JUDO

Tournoi national à la salle omnisports

Le samedi 12 décembre, de 9h à 20h, le Comité départemental de Judo de la Vienne organise un tournoi national à la salle omnisports avec le soutien du CSAD-C Judo de Châtellerault.

"*Cet événement fait partie d'un circuit national,* explique Bernard Satabin, président du club depuis 11 ans. *Des tournois similaires se dérouleront à Aix-en-Provence ou à Orléans. Ces manifestations préparent les judokas aux championnats de France (9 et 10 janvier prochains à Montbéliard).* » Ce tournoi labellisé est une occasion de se confronter à des adversaires de haut niveau, juniors, seniors, hommes ou femmes. « *Nous organisons cet événement depuis 10 ans en partenariat avec le comité départemental de la Vienne, notamment avec son président Jérôme Bretaudeau et son cadre technique, Jean-Luc Bouvier. Châtellerault dispose des infrastructures sportives pour accueillir ces compétitions. Il y a très peu de villes en Poitou-Charentes qui peuvent le faire. Les 7 surfaces réglementaires de 8 mètres sur 8 permettent de recevoir les 400 compétiteurs qu'attire en moyenne cet événement* ». La manifestation accueille régulièrement des athlètes classés sur des podiums nationaux, voire internationaux. Les judokas viennent de toute la France y compris des départements d'Outre-mer. Certains combattants étrangers peuvent venir se greffer sur la compétition. Ce sera le cas cette année avec des concurrents espagnols.

Patrick Sitaud

Entrée libre.
Contact : CSAD-C Judo.
05 49 02 61 84 - 05 49 21 05 86.

SPORT : MODIBO DIARRA

En course pour un nouveau titre

Valeur montante du sport international, Modibo Diarra remettra son titre de champion du monde élite en jeu, le samedi 12 décembre prochain. La finale du Championnat du monde de boxe française se déroule à La Mothe Servolex, en Savoie. Modibo retrouvera une vieille connaissance sur le ring : Ibrahim Konaté, qui boxe sous les couleurs du Mali. Les deux hommes se sont déjà rencontrés à 5 reprises, toujours à l'avantage de Modibo. « *Le match s'annonce plus dur que leurs précédentes confrontations,* analyse Boris Ekomié, entraîneur du jeune champion. Ibrahim Konaté doit *être animé par l'envie de briser cette série de défaites. Invaincu depuis plusieurs années, toutes disciplines confondues (1), Modibo est aussi devenu l'homme à abattre. Pour aller le soutenir, notre club organise un déplacement en bus. S'il remporte ce combat, il ne sera plus qu'à une victoire pour être le sportif le plus titré de l'histoire de la boxe française.* »

(1) Modibo combat en effet également en Kick boxing et full-contact.

Contact : **CBF. 06 99 43 96 16.**

ACTION SOCIALE

Quatre pages pour un CLIC

Le Centre local d'information et de coordination édite depuis peu son journal. Quatre pages intitulées « Les échos du CLIC » et destinées au secteur gérontologique.

Le CLIC, ou Centre local d'information et de coordination, est un guichet unique d'information, d'orientation et d'accompagnement personnalisé des personnes âgées et de leur entourage. La Vienne en compte huit. Celui de Châtellerault est né en 2003. Il est situé dans les nouveaux locaux du CCAS. « *Afin d'améliorer nos missions d'information, nous publions un journal intitulé "Les échos du CLIC",* raconte Pascale Garcia Terriot, coordinatrice du centre de Châtellerault. *Ce semestriel de 4 pages vise à mieux faire connaître son action.* »

Une référence régionale

Tiré à 2000 exemplaires, le numéro 1 a été publié au second semestre 2009. Il est disponible dans les mairies de l'agglomération. À Châtellerault, sa diffusion est élargie aux professionnels du secteur gérontologie, aux médecins, aux pharmacies ainsi qu'aux foyers logements et maisonnées du CCAS. Au sommaire de ce numéro : rôle du CLIC, information sur le plan grand froid, consignes de prévention contre la grippe, point sur les groupes de parole thématiques. « *Nous aborderons tout ce qui concerne le secteur gérontologie,* complète Pascale Garcia Terrio. *Un article sur les chèques emploi service est programmé dans le numéro 2.* » L'expérience châtelleraudaise fait en tout cas référence au niveau régional. Une présentation du CLIC a eu lieu à Angoulême lors d'un forum, devant près de 500 professionnels de toute la Charente. Un département où ce type de structures n'existe pas. L'occasion de parler du savoir-faire du CLIC en matière d'information.

Du soleil pour la zone René Monory !

Après des semaines d'échanges avec la Ville et l'agglomération, le PDG de Solairedirect, entreprise de photovoltaïque, a confirmé officiellement sa décision de s'implanter sur la zone René Monory. Objectifs : 80 - 100 emplois créés.

Après plusieurs réunions de travail, c'est officiel: Solairedirect s'installe zone René Monory! Un premier symbole fort pour cette nouvelle zone d'activités respectueuse de l'environnement. « *Nous avons discuté avec l'équipe dirigeante de cette entreprise à plusieurs reprises tant à Paris, au siège de la société, qu'à la mairie de Châtellerault,* explique le Député-maire Jean-Pierre Abelin. *Nous avons défendu les atouts de notre parc d'activités: sa qualité, le très haut débit, une main-d'œuvre motivée avec une expérience industrielle, la mobilisation des élus, des services et des habitants en faveur du solaire et du développement durable, une zone éligible à la prime d'aménagement du territoire financée par l'état… Enfin, nous avons proposé une vitrine orientée au sud et une autre plus technique sur Nonnes* » Un terrain de 20 hectares appartenant à la ville permettrait d'y installer un parc photovoltaïque.

« *C'est un travail d'équipe: la Région a lancé un appel à projets auquel a répondu ce chef d'entreprise en signant une convention pour un plan régional. Nous, nous avons su le convaincre grâce à tous les atouts de la zone d'activités financée par l'État, l'Agglomération et le Conseil général* », précise Jean-Pierre Abelin

Cette décision est une excellente nouvelle pour le bassin d'emplois puisque 80 à 100 emplois directs seront créés… et il en découlera d'autres emplois indirects. « *Cette bonne nouvelle s'inscrit dans notre stratégie: diversifier les activités du bassin châtelleraudais. Cela nous conforte dans la volonté de poursuivre cette action et de concrétiser les différents contacts que nous avons avec d'autres entreprises* ».

Le ministre veut du soleil !

Le 30 octobre dernier, Benoist Apparu, secrétaire d'État au logement et à l'urbanisme était en visite à Châtellerault. Thème de cette visite : l'avenir des deux cœurs de ville de Châtellerault.

L'État lance un vaste programme de réhabilitation des centres anciens: le Programme national de redynamisation des quartiers anciens dégradés (PNRQAD). 320 millions d'euros destinés en priorité aux villes moyennes. « *Nous avons présenté la candidature de Châtellerault pour bénéficier de ces fonds!* » expliquent Maryse Lavrard, première adjointe en charge du patrimoine et Philippe Mis, adjoint à l'urbanisme.

Châtellerault, objectif : 12 M€

87 villes sont candidates au financement du PNRQAD. Une commission nationale indépendante désignera les bénéficiaires, fin novembre. **Châtellerault est la seule ville de Poitou-Charentes à avoir candidaté!**

Le projet vise 4 îlots très dégradés des deux côtés du pont Henri IV (secteur rue Sully, centre historique Châtellerault et Châteauneuf).

Un programme ambitieux pour lequel l'État est sollicité à hauteur de 12 m €. « *C'est pour cette raison que nous avons souhaité montré au ministre les quartiers dont il s'agit!* », conclut Jean Pierre Abelin.

Deuxième étape de la visite du secrétaire d'État: le Centre technique municipal (CTM).

En mai 2009, Châtellerault a signé une convention avec l'entreprise Sergies.

Sergies est autorisée contre redevance à installer et à exploiter une centrale photovoltaïque sur les toits du CTM de Châtellerault

Cette opération ne coûte rien à la Ville et permet de produire 300MWh/an d'électricité en énergie renouvelable = la consommation de 140 foyers. La pose des panneaux photovoltaïques sur les toitures est en cours. 2 000 m² seront ainsi installés.

Le secrétaire d'État a rendu hommage à cette belle initiative, impulsée par Évelyne Azihari, adjointe en charge du développement durable.

Du 12 décembre au 3 janvier

Un joyeux Noël... durable !

Les fêtes de fin d'année se mettent aux lumières du développement durable. Eclairages publics, choix des cadeaux ou du sapin : Noël peut aussi être la promesse d'une planète protégée.

Redécouvrir sa ville sous les scintillements des fêtes qui approchent ? Le 4 décembre prochain, place aux lumières de Noël !
« *Cette année, la Ville a fait un effort important sur les illuminations* explique Gilles Mauduit. *Un effort dans deux sens complémentaires : plus de lumières (carrefour Churchill et rue Bourbon), mais aussi plus d'économie, avec une nouvelle variété d'éclairage consommant moins d'énergie.* »

Nouvelles décorations

La ville sera donc illuminée avec des nouveaux motifs plus modernes, et une économie d'énergie de 16 %. Les nouveautés ? Des lucioles et fils de lumière carrefour Churchill, des boules et descentes de neige en lumière sur les pins de l'esplanade F. Mitterrand. La voute de lumière de la rue Bourbon, défectueuse et très dépensière en électricité, a été remplacée par des motifs décoratifs. Les autres quartiers ne sont pas oubliés, même si les grands axes ont été privilégiés.

Le boulevard Blossac se transforme de nouveau en patinoire !

Elle avait eu un très grand succès l'an dernier : la patinoire reviendra s'installer sur l'esplanade Mitterrand et pour une plus longue durée encore : du samedi 12 décembre au dimanche 3 janvier inclus. Des séances scolaires sont prévues : du lundi 14 décembre au vendredi 18 décembre, de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30. Le tarif par personne : 3,50 euros, la location des patins étant offerte.

Le mercredi 16 décembre, le champion du monde, Brian Joubert, sera présent et dédicacera ses photos pour ses nombreux fans.

"Magie de Noël" : découvrez la patinoire de l'agglo !

La patinoire offrira 300 m² de glisse. En plus des séances scolaires, voici les horaires et dates d'accueil du public :

- **Samedi 12, 19, 26 décembre et 2 janvier : 10h - 12h 14h - 18h30 / 20h30 - 23h30**
- **Dimanche 13, 20, 27 décembre et 3 janvier : 14h - 18h30**
- **Les 14, 15, 17, 18 décembre : 16h30 - 19h30**
- **Mercredi 16 décembre : 14h - 19h30**

A partir du lundi 21 décembre :

Les lundis, mardis et mercredis: 10h - 12h / 14h - 19h30
Les jeudis 24 et 31 décembre : 10h - 12h / 14h - 18h30
Patinoire fermée : les vendredis 25 décembre et 1er janvier
La patinoire sera inaugurée samedi 12 décembre, de 14h à 16h, en même temps que le marché de Noël.

Noël pour les petits

Chaque accueil municipal « petite enfance » organise des goûters ou spectacles pour les enfants.
• le jeudi 10 décembre, le CCAS qui gère tous les multi-accueils organise un spectacle, "La maison Bonhomme ou l'éveil des cinq sens" de Jacques Guéroult.
Trois représentations sont prévues salle de l'Angelarde :
Les multi-accueils organisent les goûters de Noël :
Capucine : le mardi 15 décembre, à 16h30
Coccinelle : le vendredi 11 décembre, à 16h
Les Loupiots - Le jardin : jeudi 10 décembre, à 17h
Les P'tits loups : jeudi 17 décembre, à 16h30, aux Loupiots
Relais assistantes maternelles « Les Pitchouns » : samedi 12 décembre à 15h - Salle du verger.
Un spectacle sera proposé suivi d'un goûter.
Micro-crèche « Copains-Calins » : lundi 14 décembre, à 16h.
Contact : 05 49 02 56 95

LES DATES REPÈRES

• Samedi 12 décembre
14h-16h : ouverture officielle de la patinoire et du marché de Noël
14h à 17h30 : rencontre avec le Père Noël et promenade en calèche
20h30 : soirée d'inauguration

• Mercredi 16 décembre
16h30-18h30 : séance de dédicace et photo avec Brian Joubert.

• Samedi 19 décembre
à partir de 14h : chorale
20h30 : Soirée inaugurale

• Dimanche 20 décembre
à partir de 14h : déambulation et spectacle avec la troupe « Les Traines Savates »
Musique, théâtre et chorégraphie décalés pour réveiller vos oreilles. Costumes colorés, ambiance assurée de la tête aux pieds.

• Mercredi 23 décembre
14h à 17h30 : rencontre avec le Père Noël.

• Jeudi 24 décembre
14h à 17h30 : rencontre avec le Père Noël et promenade en calèche

• Samedi 26 décembre
20h30 : soirée DJ

• Samedi 2 janvier
20h30 : soirée tempête

Marché de Noël

Esplanade François Mitterrand,
du samedi 12 décembre
au dimanche 3 janvier

Les Châtelleraudais pourront voir ou déguster, (ou les deux !) : des produits de salaison d'Auvergne, des produits du terroir (broyés, brioches, miel, fromages...) ou de la Réunion. Également au menu : pâtisseries orientales, miel, chichis, crêpes et marrons chauds…
Et pour préparer vos cadeaux de noël : Parfums de Grasse, produits Hammam et cosmétologie orientales, bougies parfumées, objets décoratifs…

Amnesty International organise son Marché de noël.
Salle de la Redoute, samedi 19 et dimanche 20 décembre

Le salon de thé « l'heure du thé » informe déjà les châtelleraudais qu'il proposera gaufres, crêpes et chocolat chaud pendant la période des fêtes. L'heure du thé, l'industrie et le Gresco seront ouverts le dimanche.

La Maison pour tous en lien direct avec le père Noël !

12 décembre : un noël aux Antilles organisé par les Kimbe Rwed
24 décembre : allo père Noël organisé par la Maison Pour Tous.

La place Émile Zola fête Noël !

Cette année, les élus ont prévu d'animer également la place Emile Zola !

Samedi 12, dimanche 13, mercredi 16 décembre et du samedi 19 décembre au dimanche 3 janvier de 14h00 à 17h30 **promenade en poney** (sauf vendredi 25 décembre et 1er janvier).

Lundi 21, mardi 22, mercredi 23 et jeudi 24 décembre de 14h à 17h30, **"atelier de maquillage"** et animation **"Décore ton sapin !"**

Tous les jours, les enfants pourront déposer leur lettre pour le Père Noël dans la boîte aux lettres au pied du sapin - Place Emile Zola.

Le Pass'fiesta des TAC !

Pour 2 €, les TAC vous fournissent un pass' fiesta pour un trajet et une entrée gratuite à la patinoire de noël.
Les Tac font également fonctionner les circuits de bus les 4 dimanches de décembre avec des lignes péciales en ville et au départ de Besse, Antoigné, etc..
Horaires au kiosque et au 05 49 93 16 54

Les concerts de l'Avent

Des concerts ont lieu chaque année à l'église Saint-Jean-Baptiste, pour chaque dimanche de l'Avent. Ces après-midi musicaux permettent d'associer des musiciens professionnels et des élèves du conservatoire de Châtellerault.
Un premier concert a déjà eu lieu le 29 novembre.

Voici les dates des prochains :
• **Dimanche 6 décembre,** à 16h : le petit choeur de Notre Dame des Cèdres de Poitiers interprètera les vêpres du père André Gouzes.
• **Dimanche 13 décembre,** à 16h : l'ensemble Josquin-des-Prés de Poitiers intepréterа notamment la Messe de minuit de M.A. Charpentier et des choeurs de femmes et d'hommes.
• **Samedi 19 décembre :** l'harmonie « La Châtelleraudaise » participante fidèle de ces manifestations, jouera diverses mélodies autour de Noël.
• **Dimanche 20 décembre :** Noël en paroles ou en chansons par les enfants du catéchisme.
Entrée libre.

Les marchés de Noël s'installent dans l'agglomération

De fin novembre à mi-décembre, certaines communes de la CAPC proposent leur marché de Noël. Tour d'horizon.

Archigny :
Le 11 décembre de 16 heures à 21 heures dans la salle des fêtes. Pour cette première édition, la commune attend une douzaine d'artisans et d'exposants : décoration, produits du terroir...
Spectacle Enfants - Goûter.

Bonneuil- Matours :
Le marché de Noël est organisé par l'office de tourisme dans la salle polyvalente de 10 heures à 18 heures le 13 décembre. Une quarantaine d'exposants (décoration, idées cadeaux, gastronomie..) seront présents. Le Père Noël viendra distribuer des bonbons aux enfants.
Spectacle Enfants (- de 10 ans) Goûter de Noël samedi 12 novembre organisé par la commune et le CCAS

Naintré :
La cinquième édition s'est tenue les 28 et 29 novembre. Une soixantaine d'exposants ont animé le gymnase. Au programme : promenades en calèches, rencontre avec le père Noël et ses lutins…
Spectacle et goûter des associations

Monthoiron :
Marché de Noël organisé par l'APE.
Spectacle et goûter de Noël aux enfants, dimanche 13 novembre (sur invitation.)

Saint-Sauveur :
Le 6 décembre de 9 heures à 18 heures sur la place de la mairie. Ce marché existe depuis maintenant 8 ans et accueille artisans et producteurs locaux. Tombola et promenades à poneys sont prévues.

Thuré :
Le 20 décembre, de 8 heures à 17 heures, salle des fêtes et sous chapiteau. Une cinquantaine d'exposants seront présents. La ferme découverte du lycée agricole de Thuré proposera produits du terroir et art floral.
Spectacle le mardi 15 décembre pour les enfants (matin et après-midi) « Théâtre en Herbes »

Noël durable : les petites astuces d'Evelyne !

Evelyne Azihari, adjointe en charge du développement durable nous donne quelques astuces pour des fêtes durables !

• privilégier, lorsque c'est possible, des cadeaux dématérialisés ou achetés en bourse aux jouets = moins de transport = moins de gaz carbonique,
• acheter un vrai sapin plutôt que les sapins artificiels composés de plastiques non recyclables,
• vérifier que boules et guirlandes consomment peu d'énergie,
• repas de noël : les viandes blanches sont moins énergivores dans leur production que les rouges,
• éviter la vaisselle en plastique et les produits « suremballés ».

Après noël :
Papiers cadeaux non recyclables :
- en petite quantité = sac noir avec les ordures ménagères.
- en grande quantité = déchetterie.
Les sapins : les replanter si possible.
Sinon = déchetterie mais sans pot, ni décoration.
Les boîtes en carton = sac jaune.

Pour tout renseignement :
N° Vert 0800 835 821

Jeu-concours web

Durant tout le mois de décembre, la collectivité organise un jeu-concours web, « concours du Père Noël durable ». Il a pour objectif de sensibiliser les familles au développement durable.
Ce jeu consiste à réaliser une liste de cadeaux la plus respectueuse de l'environnement. La participation à ce jeu inscrit automatiquement l'enfant ou l'adolescent à un grand tirage au sort. De nombreux lots, bien évidemment durables, sont à gagner en fonction des tranches d'âge.

Pensez à réserver votre composteur !

Les Composteurs sont disponibles une fois par mois, aux services techniques. Prochains rendez vous : le 4 décembre, de 8h à 13h et le 7 janvier, de 13h30 à 18h.
Les composteurs en plastique coûtent 15 €, ceux en bois sont à 20 €.
Un composteur coûte bien plus cher. Mais la Communauté d'agglomération du Pays châtelleraudais ainsi que l'Ademe prennent en charge 1/3 chacune du coût total.

LOCATION DE SALLES

(pour réception ou réunion)

A 5mn de Châtellerault, en pleine campagne!
De 10 à 60 personnes, avec ou sans repas.

Contact : Les Logis de La Rimbertière 86540 Thuré - S.Longeau
Tél : 06.75.73.20.38 - Fax : 05.49.02.02.08
Email : info@larimbertiere.fr - site : www.larimbertiere.fr

100 % Pure Santé.
Dynamisez votre santé avec des garanties survitaminées !

2 mois offerts*

Allianz Latitude Evolution
La complémentaire Santé qui s'adapte aux besoins de toute la famille.

Allianz

* Deux mois de cotisation offerts pour toute nouvelle souscription avant le 31/12/09. Offre soumise à conditions.

Jean-Claude LONGEAU
4/5 avenue Adrien Treuille
86100 CHATELLERAULT
Tél : 05 49 21 28 46
longeau@agents.allianz.fr
ORIAS 07 003 734

Guy Hoquet
L'IMMOBILIER

Souhaitez-vous mieux vendre ?

Bénéficiez de notre nouvelle prestation de HOME STAGING

4, avenue Treuille
86100 CHATELLERAULT
Tél: 05 49 85 26 56
chatellerault@guyhoquet.com

le Contrat Prioritaire,

La référence du «savoir-mieux-vendre»

Location temporaire de bureaux

☑Vous créez votre activité.

☑Vous voulez vous installer rapidement et sans investissement.

☑Vous souhaitez éviter les démarches lourdes et fastidieuses.

☑Des bureaux à partir de 15 m².

☑Durée de location à partir de 2 jours.

☑Un loyer tout compris (chauffage, entretien...).

☑Des prestations à la carte (informatique, internet, salle de réunion).

6, avenue Treuille **86100 CHATELLERAULT**
Renseignements: **06 07 75 80 90**

La flexibilité au service de votre activité

Business Solution

ÉPICERIE SOCIALE

Une aide précieuse pour les familles en difficultés

Actuellement, l'épicerie sociale apporte une aide alimentaire à environ 1 200 familles châtelleraudaises.

Créée en avril 1997, l'épicerie sociale de Châtellerault est un service du CCAS. « *Notre rôle est double,* explique Yann Florendeau, responsable de la structure. *Nous distribuons aliments et produits de première nécessité aux familles dans le besoin. Nous effectuons également un accompagnement social au travers des animations* ». Ces ateliers sont variés : découverte des fruits et légumes, cuisine, travail sur l'image de soi.

« *En juillet, les bénéficiaires sont venus prendre un petit-déjeuner équilibré pour constater l'importance de ce repas* », poursuit Yann Florendeau.

Aujourd'hui, l'épicerie sociale intervient auprès de 1 200 familles de Châtellerault. « *Nous ne ressentons pas encore les effets de la crise grâce aux différentes structures pour l'emploi qui ont été mises en place mais la demande pourrait se renforcer d'ici quelques mois* ».

La structure dispose d'un magasin situé au 90 avenue de Richelieu.

« *Les bénéficiaires viennent faire leurs courses une fois par semaine. Ils paient 10 % du prix indiqué sur les étiquettes. C'est une somme symbolique. Mais c'est important que ce ne soit pas gratuit* », insiste le responsable de l'épicerie. Cette dernière se fournit en denrées via son budget et les donations de différentes structures : Banque alimentaire, grandes surfaces, Secours Populaire, générosité de particuliers ou d'associations. L'épicerie sociale emploie 8 personnes et peut compter sur le soutien d'une quarantaine de bénévoles.

COMMERCE - ARTISANAT

eboutic'ville : le shopping en ville en un clic !

Corinne Hoffmann est l'audacieuse créatrice d'eboutic-ville. Son idée : vous permettre d'acheter sur Internet les produits des boutiques de vos artisans et commerçants

Le e-lèche vitrine !

« *Le site Web met les magasins en avant,* explique Corinne Hoffmann, *comme si l'internaute faisait du lèche-vitrines. Il a ensuite accès aux fiches produits, aux photographies… Les prix sont les mêmes que ceux pratiqués en boutique.* » La conceptrice du site gère tout le processus commercial : valorisation des produits, commandes, livraisons, gestion des stocks… un beau travail en perspective ! Les produits peuvent être livrés à domicile, à la poste ou dans des points relais. Autre originalité : les internautes peuvent poser des questions en ligne. Une réponse leur est donnée dans les plus brefs délais par l'artisan ou le commerçant concerné.

500 produits et 13 commerces

Aujourd'hui, on trouve plus de 500 produits mis en vente sur le site :

« *les commerçants ont compris l'intérêt de faire cette démarche ensemble. Eboutic'ville fournit un choix intéressant à tous ceux qui ont pris l'habitude d'acheter sur le net !* » Les achats en ligne se développent. Mais quitte à acheter sur internet, un Châtelleraudais préférera néanmoins une boutique qu'il connaît bien plutôt qu'un magasin "virtuel" situé on ne sait où. En attendant, le site prospère et les ventes aussi. Il a déjà fait l'objet de reportages dans les médias, comme dans "Consomag". Il faut dire que ce site e-commerce de proximité est le premier en France !

Contact : **www.eboutic-ville.fr**

TRAVAUX

Travaux en cours

Extension de la rue Branly (à partir de la rue Pierre Abelin)
Depuis le 18 novembre, pose des réseaux d'eaux pluviales, d'eaux usées et d'eau potable.

Travaux réalisés

Les travaux d'aménagement du **giratoire Guérin-Branly** sont achevés.

La pose des réseaux souples (Télécom, éclairage…) a eu lieu au sud de **l'avenue Pierre Abelin.**

Deux fleurs pour Châtellerault !

La ville de Châtellerault vient d'obtenir sa 2e fleur. Le jury régional a ainsi reconnu la qualité du travail de l'ensemble des agents du service Cadre de Vie. Les efforts permanents des agents, tant sur le fleurissement, l'entretien des espaces verts que sur le nettoiement sont ainsi récompensés et encouragés par ce prix.
Le 16 novembre dernier, tous les agents de ce service ont été félicités et remerciés par le Maire et l'adjointe au cadre de vie, Laurence Rabussier.

Réseau National d'Alerte
Les sirènes remises aux normes

Dans le cadre de l'élaboration du Plan communal de sauvegarde, un audit a été réalisé en mars dernier pour connaître l'état du dispositif d'alerte. Il a permis de constater un dysfonctionnement des sirènes châtelleraudaises. Actuellement, elles sont situées : en toiture de la caserne des pompiers (rue Raymond Pitet), en toiture du nouveau CCAS (rue Madame), au sommet de l'ancienne coopérative agricole (rue Guillemot). Le dispositif date de la seconde guerre mondiale et n'a jamais été réétudié. Cet outil est pourtant indispensable pour alerter les populations si un évènement majeur se produisait sur le territoire : accident de transport sur l'autoroute, rupture du barrage de Vassivière...
Le cabinet d'audit spécialisé dans le domaine a préconisé de modifier l'emplacement de 2 sirènes (1). Pour prendre en compte l'autoroute et la mauvaise diffusion sonore qui peut en naître, et s'adapter à l'urbanisation actuelle.
Il a été décidé de déplacer :

• La sirène de l'ancienne coopérative sur la toiture de l'hôtel de ville

• La sirène du CCAS sur le château d'eau.

Les choix d'implantation étaient très limités. Les sirènes devaient être installées sur un point haut situé sur un équipement de la ville, et à proximité de réseaux. L'importance de ce dispositif et la nécessité de s'assurer d'une couverture totale du territoire ont motivé les choix du comité de pilotage.

(1) Préconisation présentée en comité de pilotage composé d'élus, de techniciens de la Ville et d'experts tels que les pompiers et les forces de police et de gendarmerie et autres administrations compétentes en matière de sécurité civile.

DERNIÈRE MINUTE...

Service vie associative : journée « portes ouvertes »
Dans le Châtelleraudais de novembre, nous avions évoqué l'installation du nouveau service à l'école Henri Denard.
Une journée « portes ouvertes » pour tous les Châtelleraudais intéressés aura lieu le **samedi 12 décembre prochain.**
École Henri Denard - 48 rue Arsène et Jean Lambert
Contact : **05 49 93 02 99**

SANTÉ

Grippe H1N1

Face à l'augmentation des cas de grippe, la ville se mobilise, s'organise et vous informe.

Le centre de vaccination

Le centre de vaccination Grippe A est ouvert depuis le 12 novembre, au 1 rue Madame (ancienne école Clément Krebs). Le planning d'ouverture étant défini selon les directives préfectorales, il est régulièrement mis à jour et est à disposition via le site internet de la ville **www.ville-chatellerault.fr**

Nous vous rappelons **quelques gestes simples** pour vous protéger et limiter la propagation du virus :

• Utilisez un mouchoir en papier pour éternuer ou tousser, et lavez-vous les mains après l'avoir jeté.

• Lavez-vous les mains le plus souvent possible avec du savon ou une solution antibactérienne.

• Nettoyez régulièrement les objets et les surfaces à l'aide d'eau bien chaude et de savon ou de produits ménagers habituels : linge, vaisselle, poignées de porte, télécommandes de télévision, meubles, cuvettes des toilettes, etc...

• Limitez les contacts physiques: poignées de mains… et en l'absence de masque, conservez une distance minimale de 2 mètres avec les individus.

• Il est recommandé de porter un masque notamment pour les personnes directement exposées au virus dans le cadre de leur activité professionnelle.

En cas d'augmentation de risques de pandémie des mesures peuvent être prises par décision du préfet ou du maire :

- Suspension des activités sociales, éducatives et associatives non essentielles,
- Annulation des rassemblements festifs, touristiques et sportifs,
- Restriction ou interruption des transports collectifs,
- Fermetures des crèches, des établissements scolaires.

Vous retrouverez sur le site de la ville **www.ville-chatellerault.fr** des informations régulières et précises : dates et horaires du centre de vaccination, éventuelles fermetures d'établissements scolaires, accueil de loisirs et autres lieux recevant du public, mesures de prévention …

Renseignements et informations :
www.ville-chatellerault.fr
Tél. : 05 49 23 64 60

Croix Rouge : vente de vêtements

La vente de vêtements organisée chaque année par la Croix Rouge aura lieu les 11 et 12 décembre, de 9h à 18h, dans son local de la rue Clément Krebs.
Il s'agit de vêtements d'occasion en parfait état.
Vendredi 11 et samedi 12 décembre
Croix Rouge - 55, rue Clément Krebs

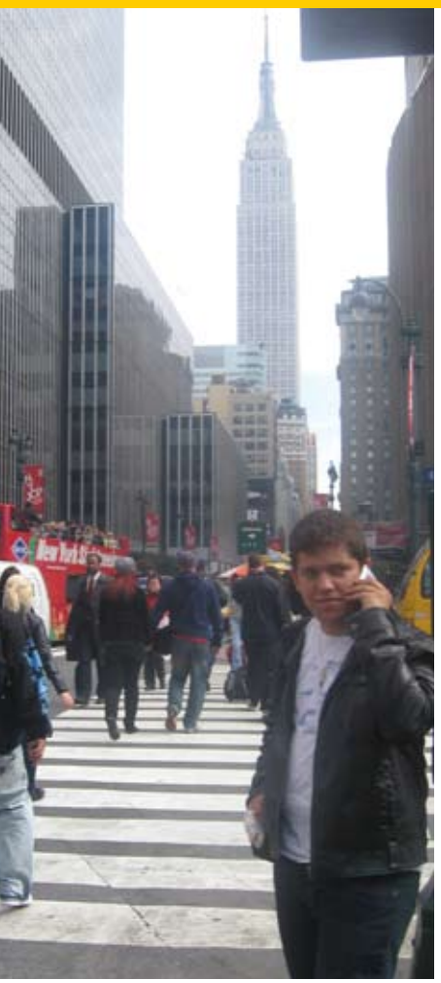

Rêves en Vienne : du bonheur contre la maladie

Rencontrer Vanessa Paradis ou aller passer un week-end à New York ? C'est ce que l'association Rêves en Vienne propose à des enfants à et des jeunes, de 3 à 18 ans, victimes de graves maladies.

"À *l'origine, notre association est nationale mais elle s'installe progressivement dans la plupart des départements,* explique Muriel de Marcé, qui anime l'association dans la Vienne avec Nawal Collot. *Notre objectif est de permettre à un enfant malade de réaliser un "rêve": rencontrer un artiste, faire un voyage… Les familles de ces enfants se sentent souvent seules, plongées dans des problématiques médicales : la réalisation des projets de l'enfant permet de briser l'isolement des familles* » poursuit Muriel de Marcé.

New York ! New York !

Une douzaine de familles du département bénéficient des activités de l'association mais leur nombre est en constante progression. L'antenne de la Vienne n'a qu'un an d'existence. En octobre dernier, Rêves en Vienne a permis à un jeune malade de 18 ans, Mathieu, de partir à New York. *« Nous accompagnons les enfants et leur famille avant, pendant et après la réalisation de leur projet. Mathieu a été accueilli par l'équipe des Aéroports de Paris, puis par les pompiers de l'aéroport qui lui ont expliqué leur mission. Il s'est ensuite envolé pour New York où il a passé une semaine de rêve… »*

Sortir du cycle de la maladie

D'autres "rêves" sont en préparation. Un enfant va bientôt aller à Euro-Disney, un autre souhaite rencontrer Vanessa Paradis, qui est d'ailleurs marraine de l'association nationale. Le journaliste Patrick Chêne en est le parrain. Un jeune musicien voudrait aller voir Jean-Louis Aubert … Tout est pris en charge par l'association, qui fournit également un accompagnateur médical bénévole. *« Bien sûr, nous ne savons pas précisément si la préparation et la réalisation du rêve aident à la rémission mais en tout cas, cela permet aux enfants et à leur famille de sortir du cycle infernal de la maladie. Ces enfants existent, ont besoin d'être soutenus, ils sont surtout droit à des moments de bonheur ! »*

Contact : 05 49 86 35 04
reves86@reves-france.com

LES LARMES DE CE MONDE

Un nouveau disque d'Original H.A

Lors de l'inauguration de la place W. Churchill, Original H.A nous a présenté l'un de ses derniers morceaux "Mémoire d'un quartier" et son clip vidéo (1). L'artiste y met en image des souvenirs forts de ce lieu qui l'a vu grandir et qui change aujourd'hui. Une vingtaine d'habitants du quartier, jeunes et parents, ont participé comme figurants de ce clip soutenu par G.R.D.F et la Ville de Châtellerault. "Mémoire d'un quartier" est un des 16 titres de ce nouvel album intitulé "Les larmes de ce monde". Sortie prévue ? Mi-décembre. Des textes authentiques et de belles collaborations pour dépeindre à sa manière le vrai visage de ce monde. Original H.A a ainsi travaillé avec des musiciens de l'école de musique de Châtellerault et de la troupe d' "Attrape lune" d'Anthony Touzalin. Mais c'est aussi en participant à une maraude avec la Croix Rouge châtelleraudaise (2), qu'il a pu écrire des textes sur des thèmes qui lui sont chers. L'album est d'ores et déjà en prévente, il suffit de contacter l'association Street life par mail à l'adresse suivante : **contact@street-life.asso.fr.**

(1) Pour visionner le clip et le making-off : **www.street-life.asso.fr ou www.originalha.com**

(2) Pour visionner la vidéo de la maraude avec la Croix Rouge : **www.originalha.com**

Petite histoire châtelleraudaise **du "beau sapin"**

Le sapin de Noël et les festivités organisés par les villes sont devenus des incontournables de la fin d'année. Mais comment s'est installée cette tradition à Châtellerault ? Petit retour sur l'histoire locale.

Les premiers documents qui évoquent les festivités de Noël datent des années trente. *« On commence à ridentifier alors la tradition des spectacles de Noël à destination des écoles,* raconte Pascal Borderieux, archiviste. *Des cérémonies et spectacles autour de l'arbre de Noël étaient organisés à l'ancien théâtre, peu avant les vacances scolaires. »*

Des jouets et des oranges

Les directrices des écoles demandaient à l'harmonie municipale de venir jouer à l'ancien théâtre, à l'occasion de ces fêtes. D'autres animations étaient proposées telles que le théâtre de Guignol. Il arrivait que 3 spectacles se succèdent dans la salle de spectacle la semaine précédant les vacances. *« Environ 500 enfants des écoles maternelles et élémentaires étaient concernés »*, ajoute Pascal Borderieux. À cela s'ajoutaient les enfants qui pouvaient être malades. Par exemple, des courriers administratifs indiquent "n'oubliez surtout pas les cadeaux pour les enfants de l'hôpital !" Après le spectacle, avait lieu le moment le plus attendu : la distribution de jouets et de friandises, oranges ou sucettes.

Pour les "nécessiteux"

Les documents insistent également sur la nécessité de ne pas oublier "les enfants nécessiteux". Les jouets étaient achetés au Palais du jouet, alors au 67 rue Bourbon, ou encore à l'enseigne des Nouvelles galeries, devenue aujourd'hui Monoprix. Hélas, parfois, les fêtes de Noël sont compromises par des problèmes sanitaires. Par exemple, la directrice de l'école de Châteaufort écrit à la municipalité chargée de l'organisation, en 1938 : *« J'ai le regret de vous annoncer qu'à cause des nombreux cas de rhume et grippe, il ne nous est pas possible de faire notre fête habituelle… »* Un épisode qui peut rappeler certaines préoccupations actuelles !

Œuvre Nationale du "Guignol à l'Ecole"

Création : Gaston CONY, Fondateur de l'œuvre "Nos Marionnettes"

Président d'Honneur : Raymond POINCARE

Patronnée par les plus hautes personnalités de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts

Constructeur-Fabricant : G. BEZODIS, 16, Rue Michel-le-Comte - PARIS

INSTRUIRE EN AMUSANT

Nos Maternelles sont constamment à l'affût des moyens de rendre leurs classes vivantes et attrayantes. Les prodiges qu'elles ont réalisés par leur seule initiative ne se comptent plus — pourtant, il reste encore beaucoup à faire.

En effet, il importe que tout ce qui est de nature à accroître les moyens de faire de l'Ecole Maternelle un foyer de vie intense et de puissante culture intellectuelle soit signalé à l'intention des institutrices des petits.

Avez-vous jamais réfléchi, Mesdames, aux marionnettes, qui ont fait notre joie quand nous étions enfants, à ce que ces petits bonhommes de bois

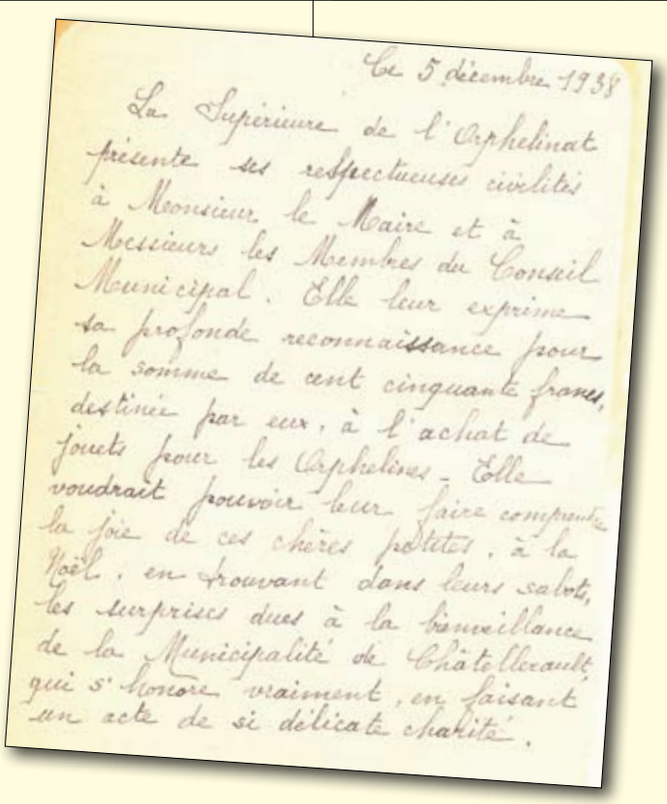

Le 5 décembre 1938

La Supérieure de l'Orphelinat présente ses respectueuses civilités à Monsieur le Maire et à Messieurs les Membres du Conseil Municipal. Elle leur exprime sa profonde reconnaissance pour la somme de cent cinquante francs, destinée par eux, à l'achat de jouets pour les Orphelines. Elle voudrait pouvoir leur faire comprendre la joie de ces chères petites, à la Noël, en trouvant dans leurs sabots, les surprises dues à la bienveillance de la Municipalité de Châtellerault qui s'honore vraiment, en faisant un acte de si délicate charité.

Autrefois, les cadeaux se limitaient à des oranges ou des petits jouets. Tout un symbole pour que les fêtes soient, avant tout, l'occasion de se retrouver lors d'un moment convivial !

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'origine de l'arbre de Noël

Entre 1 200 et 200 avant Jésus-Christ, on parlait déjà d'un arbre : l'épicéa, considéré comme l'arbre de l'enfantement. La fête, alors païenne, avait lieu le 24 décembre, puisque l'on considérait ce jour comme la renaissance du soleil. Les Celtes avaient adopté un calendrier lunaire où chaque mois était associé à un arbre : l'épicéa fut celui du 24 décembre.

En 354, l'Église institue la célébration de la naissance du Christ, le 25 décembre, à la place de l'ancienne fête païenne.

On raconte aussi qu'un évangélisateur allemand, Saint Boniface, né en 680, voulait convaincre les druides germains que le chêne n'était pas un arbre sacré. Il en fit donc abattre un. En tombant, l'arbre écrasa tout sur son passage, à l'exception d'un jeune sapin. Saint Boniface a alors qualifié l'événement de miracle et déclaré : *« Désormais, nous appellerons cet arbre, « arbre de l'Enfant Jésus ».*

Ne fermez pas la musardine !

Le maire est président du conseil d'administration de l'Hôpital, dont dépend la maison de retraite de la Musardine, rue Saint Romain, en bord de Vienne, qui compte une soixantaine de pensionnaires dont beaucoup sont encore très valides.

En 2011, il est prévu de fermer la Musardine et de transférer les résidents sur le plateau des Gâts dans des locaux neufs.

Ce serait, humainement, une catastrophe. Le charme et l'honneur de la Musardine, avec son parc et la proximité des écoles de musique et d'arts plastiques, c'est justement de permettre à ces aînés d'avoir une vie sociale normale, d'aller faire des courses en ville, de vaquer aux Halles, sur les Promenades le jeudi où vit encore un marché qui est le seul à vendre les vêtements et tout une série d'objets ménagers qui correspondent à leur style et à leurs besoins.

Sans mésestimer la qualité des personnels hospitaliers qui les accueilleraient sur le plateau des Gâts, un tel transfert irait à contre-courant de tout ce qu'on exige aujourd'hui et dont on parle dans les colloques : la bientraitance, le lien intergénérationnel, la participation des aînés à la vie de la cité.

Non seulement on doit renoncer à cette décision incompréhensible, mais encore faut-il, vis-à-vis de nos anciens, promouvoir la vitalité d'un réseau de gérontologie jusque dans CHATELLERAULT Ville, tel que le réseau "Lien de Vie", animé dans tout le bassin châtelleraudais : en lien avec un CCAS au personnel véritablement formé à la gériatrie, prévenir les méfaits du vieillissement, favoriser le maintien à domicile pour des personnes aux revenus souvent modestes qui n'ont pas les moyens de verser chaque mois plus de 2 000 euros pour séjourner dans un EHPAD (et d'ailleurs la Musardine vient d'être classée EHPAD avec une hausse des tarifs qui commence à poser problème pour beaucoup).

Une société se juge à la manière dont elle traite ses personnes âgées ; en ces périodes de fin d'année où la solitude est pesante plus que jamais, faisons plutôt de la Musardine un laboratoire d'excellence, un lieu de vie exemplaire où les aînés seraient traités comme nulle part ailleurs ; nous leur devons bien cela.

Note de la rédaction au vu de précisions apportées par M. Coquema, directeur du centre hospitalier Camille Guérin.

Les instances du centre hospitalier Camille Guérin - établissement public autonome - se sont prononcées à l'unanimité pour la reconstruction des EHPAD, devenus inadaptés, sur le site des Minimes à l'horizon 2013. Il s'agit là d'une décision de principe tenant compte des prescriptions des autorités sanitaires et des commissions de sécurité et qui va donner lieu à un travail en commun avec les résidents, leur famille et les professionnels médicaux et non médicaux. Chacun pourra alors formuler des propositions. Il est bien question d'améliorer les conditions d'hébergement des personnes âgées et de renforcer encore les actions afin de maintenir le lien social ville/hôpital et intergénérationnel pour les résidents de la Maison Médicale, de la Musardine ou des Lilas.

Gilles MICHAUD, Marie-Hélène DAYDET, Saul FERREIRA
http://gillesmichaud.over-blog.com

Danger sur la démocratie locale

L'annonce a été faite le 20 octobre par Nicolas Sarkozy, il veut restructurer la démocratie locale : à partir de deux conseillers, l'un "général"et l'autre "régional", il en fabrique un troisième, dit "conseiller territorial". Ce nouveau conseiller, à partir de 2014, sera un élu "deux en un" : il siégera donc dans les deux assemblées, départementale et régionale. La loi sera soumise au vote des députés en décembre.

Cette réforme est présentée comme devant permettre de faire des économies : 6 000 postes de conseillers généraux seraient supprimés et remplacés par 3 000 "conseillers territoriaux". Or, ce ne sont pas les budgets des collectivités locales qui dérapent puisqu'ils doivent toujours être votés en équilibre ; c'est celui de l'état avec un déficit qui a doublé en un an. Et ce ne sont pas non plus les élus locaux qui coûtent cher (beaucoup sont bénévoles) mais bien les doublons des services administratifs qui ne sont pas remis en cause par cette réforme, puisque les deux assemblées sont maintenues !

Les réactions politiques n'ont pas tardé : de droite à gauche, cette réforme hérisse les élus, beaucoup dénoncent une offensive contre la décentralisation ! Ils ont raison : cette réforme constitue, en effet, une nouvelle étape dans l'entreprise de démolition de la décentralisation. La suppression de la moitié du nombre des élus départementaux signifie la mise au pas d'opposants majoritaires, puisque la droite qui tient l'état ne tient ni les régions, ni les départements, ni les villes. Elle sera également synonyme de diminution des services publics, des services de proximité, de la démocratie locale.

Un malheur n'arrivant jamais seul, s'ajoute le projet de suppression de la taxe professionnelle. Il provoque lui aussi de vives réactions d'opposition, à droite comme à gauche. Rappelons que cette taxe, versée aux communes et communautés de communes, est une des principales ressources de leur budget.

L'état veut prendre cet argent et promet de compenser : mais comment ?.. Personne n'y croit ! À l'arrivée, ce sera l'augmentation, estimée à plus de 6 à 8 %, des impôts et les familles paieront à la place des entreprises !..

Ce sera également l'étouffement financier des collectivités locales, donc le recul de leur autonomie et de leur liberté. L'entreprise de démolition devient globale. C'est ce qui explique la montée de la fronde des élus de tous bords.

En désaccord avec J. Pierre Raffarin et de nombreux élus de terrain, Jean-Pierre Abelin affirme que « *la suppression de cette taxe est une bonne chose pour l'économie locale* » (NR du 11 novembre 2009). Mais lors de la dernière assemblée de la C.A.P.C, il n'a pas su apporter de réponses aux questions de ses conseillers communautaires. Comment sera donc compensée, après 2010, la disparition des 20 millions d'euros (sur 35 millions de budget principal !) que rapportait la taxe à l'agglomération ?

Comme pour la réforme territoriale, les Français ne sont pas consultés et leurs élus non écoutés. Nous appelons à un débat public sur ces sujets et demandons au député-maire de se positionner clairement aux côtés de ses collègues élus, inquiets pour l'avenir de leurs collectivités.

Laurence Aumon, Cyril Cibert, Jean-Claude Maunory, Joël Tondusson, Chantal Vacheron
gauchechatellerault@gmail.com

Pour nous, le lien avec l'État, c'est pas du bla-bla-bla !

Certains entrent manifestement en période électorale… C'est alors l'heure des caricatures du style « les réformes de l'État sont toutes mauvaises, et la Région fait tout toujours bien ».

Notre équipe ne prétend pas que tout ce que fait le gouvernement est parfait, que tout ce que la région fait est stupide.
Notre équipe, elle pense d'abord à sa ville et pour notre ville, le lien avec Paris, c'est du solide !
L'opposition disait que notre Maire n'avait aucun contact sérieux à Paris.
Et bien, en 1 an et demi, 4 ministres et le président de la République sont venus à Châtellerault… et pas pour frimer mais pour nous aider !

En un an et demi, nos contacts à Paris, c'est :

• 14 juin 2008 : C. Boutin, ministre du logement, signe, à Châtellerault, les conventions liées à l'opération urbaine d'Ozon.
= 25 millions € de l'État pour Châtellerault.
• 19 mars 2009 : D. Bussereau, Secrétaire d'État aux transports à Châtellerault
= 5 millions € de l'État pour la rocade
= l'État paie même la part de l'agglo !
• 31 mars 2009 : N. Sarkozy, Président de la République
= le Contrat de Transition Professionnelle (CTP)
= 4 millions € pour notre économie
(zone d'activité, aide à l'implantation d'entreprises…)
• 1er septembre 2009 : C. Estrosi, ministre de l'Industrie
= venue de l'entreprise Délipapier sur le bassin
= 210 emplois directs,
= 150 emplois indirects
= 120 millions € d'investissements.
• 30 octobre 2009 : B. Apparu, secrétaire d'État au logement et à l'urbanisme,
Objectif : décrocher l'aide du programme de réhabilitation des quartiers de centre-ville dégradés.
Enjeu : 12 millions €.

Le groupe de la majorité municipale

Notaires
Mes Jean-Pierre BOSSÉ, Pierre DUVAL et Diane BERTHEUIL-DESFOSSES
NOTAIRES ASSOCIÉS

CHÂTELLERAULT
CENTRE LECLERC
MAISON D'HABITATION comprenant :
- en RC surélevé : entrée, sàm, salon avec chem, cuisine amén., salle d'eau/wc ;
- au 1er étage : deux chambres, petits greniers, salle d'eau/wc.
Véranda à l'arrière. Petit garage en sous-sol et cave avec chaudière
Prix HNI : 135 254 €

CHÂTELLERAULT CENTRE
S/terrain d'environ 500 m2, MAISON ANCIENNE à rénover (+100 m2 hab), comprenant :
- en RC : grande entrée desservant : cuisine, salle à manger, salon, at autre pièce ;
- à l'étage : trois chambres, salle d'eau et WC.
Jardin avec petite dépendance.
Prix HNI : 99 208 €

CHÂTELLERAULT, PISCINE
APPARTEMENT DE 67 m2 sis au 3ème étage av. asc., compr :
- entrée et déggt av. plac, séjour (17 m2) et cuisine (9 m2) donnant sur balcon, deux chambres (12,5 et 11 m2), salle de bains (3,6 m2), WC. Petite loggia.
Cave et parking couvert.
Prix HNI : 88 909 €

19, Bd Victor Hugo
et 38, rue Gilbert
86105 Châtellerault
Tél. 05 49 20 02 30
Fax 05 49 20 02 40
Vie familiale
Vie professionnelle
Gestion de patrimoine
23, place Gambetta
86530 Naintré
Tél. 05 49 90 08 90
Fax 05 49 90 03 62
E-mail : bosse.associes@notaires.fr

BOUDIN BLANC
SPÉCIALITÉ MAISON
BOUCHERIE
CHARCUTERIE
TRIPERIE
117 Bd d'Estrées
CHÂTELLERAULT
Téléphone : 05 49 21 08 13
e-mail : favreau.ste.bou@orange.fr
Marchés :
Sous LES HALLES
CHÂTEAUNEUF
PLAINE d'OZON
QUALITÉ PRIX
FAVREAU
SPÉCIALITÉ DE BOUDIN

CHARCUTERIE TARTARIN DELOGÉ

Mickaël Delogé

19, rue Bourbon 86100 Châtellerault
Téléphone : 05.49.21.04.87 Fax : 05.49.85.98.95

Coffret cadeau à partir de 12 €
Disponible dès à présent pour vos cadeaux de fin d'année

Toute l'équipe vous souhaite
un Joyeux Noël
et une Bonne Année Gourmande 2010

Caviar d'Aquitaine
La verrine de 30 g : 56 € 20
La verrine de 50 g : 89 € 60

Foie gras de canard "Maison"
médaillé à Tours
en octobre 2008 et octobre 2009

Venez chercher notre carte traiteur ***Spéciale Fêtes***

Actisanté
Réseau national

ORTHOPÉDIE DUVERGER

Matériel médical
LOCATION - VENTE
LIVRAISON
Maintien et Hospitalisation
à domicile

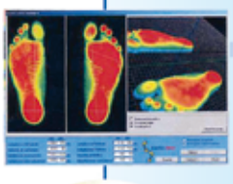

Orthopédie
Prothèses - Corsets - Ceintures
Semelles orthopédiques

Confort
Chaussures
Fauteuils

NF MEDICALE

21, bd Victor-Hugo - **CHÂTELLERAULT**
05 49 21 29 24
Agréments toutes caisses - Tiers payant

A LOUER
Studio - 30 m²
CHATELLERAULT

habitat 86

A proximité de
tous commerces et services
Loyer mensuel : 229 €
Charges comprises
(Chauffage, eau froide, eau chaude
charges communes)

Contact : Antenne commerciale de Châtellerault
34 square Gambetta ✆ **05 49 18 55 55** - www.habitat86.fr